

Sortie Interdite

177
11F
F

UN SITE D'INFESTATION LEISHMANIENNE

AU BORD DE LA PISTE "SINGES ROUGES"

ARCHIVES F 17

D.-Y. Alexandre

L'analyse qui suit a été effectuée à la suite d'une visite sur le terrain, le 8 janvier 1986, en compagnie de Jean-Pierre DEDET, Philippe ESTERE, Jacques LEBBE et Thierry DESJARDINS. Le temps était plutôt frais avec de petites pluies.

Il s'agit, une nouvelle fois, d'un site sur lequel des personnes ont été contaminées par la leishmaniose (ici ce sont 2 chasseurs), ce qui justifie l'opération.

On savait avec l'exemple de Cacao qu'il n'est pas nécessaire de pénétrer en sous-bois pour être atteint de leishmaniose. Nos victimes en sont une nouvelle illustration puisqu'ils se sont contentés de rester sur les pistes. Mais fait nouveau pour nous, les piqûres de phlébotomes ont eu lieu en pleine nuit.

Nous sommes dans la même zone forestière que lors d'une étude précédente, celle qui décrivait le site de la "tour FRG" (voir carte). *fig 3.*

La première station étudiée est en bord de piste secondaire et se caractérise par la présence d'un ancien chemin de débardage, actuellement entièrement recolonisé sauf en son départ (fig.1). Le sous-bois est dense à très dense. Il est formé surtout de brins d'espèces sciaphiles, mais on note cependant un assez grand nombre de tiges d'espèces héliophiles ou tolérantes (Palicourea, Mélastomacées diverses, Flacourtiacées). Les palmiers sont nombreux et divers, beaucoup sont épineux (Bactris, Astrocaryum) et contribuent à rendre la progression difficile. On compte 14 chandelles et les troncs à terre sont exceptionnellement abondants.

La topographie est relativement plate et dans l'ensemble, la parcelle rappelle beaucoup, tant par sa structure que par sa composition, la parcelle autour de la "tour FRG". La ressemblance serait encore plus grande si l'abattage n'avait pas fait disparaître le gros arbre (80 cm de diamètre) noté sur la figure.

La deuxième station délimitée est très différente d'aspect (fig. 2). Elle a été délimitée en bordure de route également et inclut la ligne d'andains due à la création de la route de crête. Les troncs grossièrement parallèles à la route sont d'assez fort diamètre et constituent une masse considérable



Fonds Documentaire ORSTOM
pte: B*9375 Ex: 1

de matière organique. Le peuplement cicatriciel qui recouvre l'andain est riche en Cecropia sciadophylla ainsi qu'on l'observe habituellement dans ce genre de situation.

Passée la ligne de troncs en décomposition, on découvre un sous-bois très clair, en pente assez forte (30 %). Le sol est couvert presque en continu par des Cypéracées de sous-bois mêlées de Mélastomacées et, là encore, de nombreux palmiers. Il se dégage une impression de vide entre cette strate plus ou moins herbacée et la strate arborée. Ce vide se traduit sur le tableau 1 par une relative rareté des tiges entre 40 et 59 cm de circonférence.

La répartition des diamètres n'est d'ailleurs pas homogène sur la parcelle. Les plus gros arbres se rencontrent surtout en haut de pente, du côté route, là où le sol est épais. En haut de pente, la tarière pénètre en effet sans obstacle jusqu'à 1 mètre. Le sol est sableux en surface, brun clair et s'enrichit progressivement en argile. L'horizon humifère est épais et se dilue progressivement. A 60 cm, nous avons rencontré des volumes centimétriques de gibbsite blanche et friable. Les racines sont abondantes sur tout le profil.

En bas de pente, le sondage nous montre un sol brun fortement humifère, épais de 30 cm. La tarière bloque ensuite sur un matériau induré rouge brique.

Dans les 2 stations, on a vu de très nombreux iules sur les troncs, ceci sans doute en rapport avec l'abondance de la matière organique dans un cas comme dans l'autre. De nombreux diptères ont été levés dans la parcelle "andain" à plusieurs endroits et notamment sur l'arbre creux indiqué sur la fig. 2. Selon DEDET, il s'agissait bien de phlébotomes.

Discussion

On pourrait qualifier la forêt sur le site étudié de "climacique non primaire" ou plus simplement de forêt dense fortement perturbée par l'exploitation, en cours de cicatrisation : les espèces héliophiles sont encore à des stades juvéniles et les nombreux bois morts sont loin d'être décomposés. Dans la parcelle du chemin de tirage, ce sont même des arbres morts encore debout (chandelles) que l'on rencontre. Dans les deux parcelles, les arbres vivants montrent de nombreuses traces de traumatismes et on peut se risquer à affirmer que la mortalité va rester élevée pendant un certain temps encore.

La distribution des effectifs par classes de circonférence (tableau 1) semble s'éloigner d'une distribution d'équilibre, mais si l'on considère les résultats du X^2 , l'ajustement à une exponentielle décroissante reste cependant admissible pour les 2 parcelles.

Les paramètres structuraux réunis sur le tableau 2 ne permettent pas de considérer les 2 parcelles autrement que "normales".

Le nombre de "gros" arbres, c'est-à-dire dépassant 90 cm de circonférence, est faible pour la parcelle chemin mais pas exceptionnellement faible, surtout si l'on considère le nombre d'arbres coupés ou tués par l'exploitation.

Les surfaces terrières sont en rapport avec le nombre de gros arbres et les biomasses sont encore plus marquées par les forts diamètres. Actuellement, les deux paramètres se situent dans la gamme des valeurs habituelles pour la Guyane. On peut donc remarquer que la forêt devait être, avant d'avoir été exploitée, fort développée sur le site. L'abondante biomasse de naguère se retrouve encore sur les stations sous forme de troncs morts en voie de décomposition.

Le squelette forestier restant est très suffisant pour permettre l'existence de conditions microclimatiques au sol peu différentes de celles que l'on trouverait dans une forêt intacte : la rugosité du couvert est en effet maintenue et l'écran foliaire, d'ailleurs peu affecté par la disparition de quelques individus, a eu le temps de retrouver sa valeur maximale.

Le bois en décomposition dans une atmosphère constamment humide a peut-être un rôle important à jouer dans l'abondance du phlébotome vecteur de leishmanies.

Cayenne, janvier 1986

Parcelle	40 à 49	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150 et +	X
"Andain"	11	10	18	11	5	4	6	5	4	4	1	4 *	9,9
"Chemin de tirage"	13	8	7	3	10	5	4	5	2	1	0	5 **	9,6

* à savoir : 222 - 240 - 320 - 460

* * à savoir : 160 - 166 - 215 - 233 - 241 -

Tableau. 1

Parcelle	Surface m ²	Nombre d'arbres > 70 cm circumf.	Nombre d'arbres > 90 cm circumf.	Surface terrière	Biomasse estimée	H maximale
"Andain"	2129	93 (390/ha)	28 (132/ha)	7,7 m ² (36 m ² /ha)	112 t (526 t/ha)	38,5
"chemin de terre"	1875	63 (336/ha)	22 (117/ha)	4,6 (24,5)	50,4 (336 t/ha)	n.m.

Tableau 2

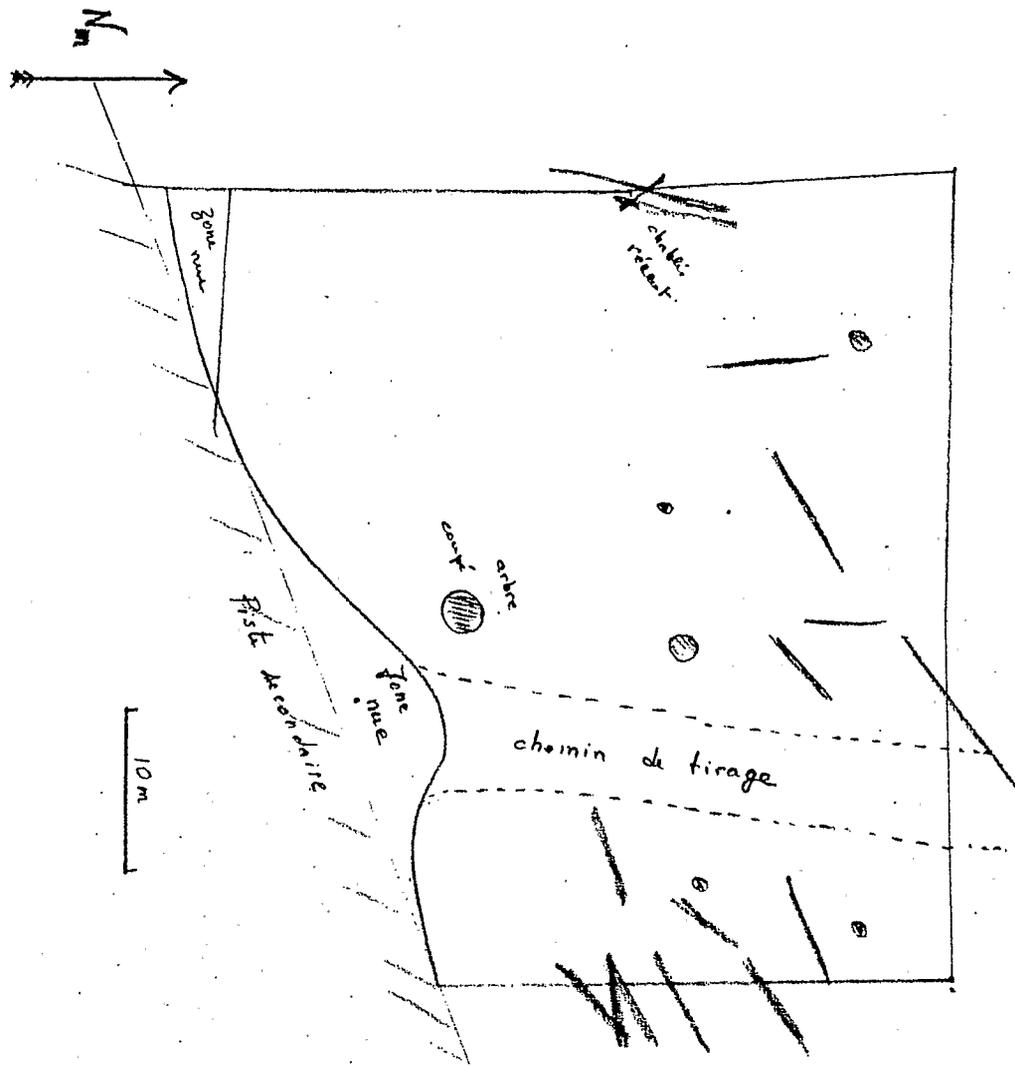


fig 1

"chemin de tirage"

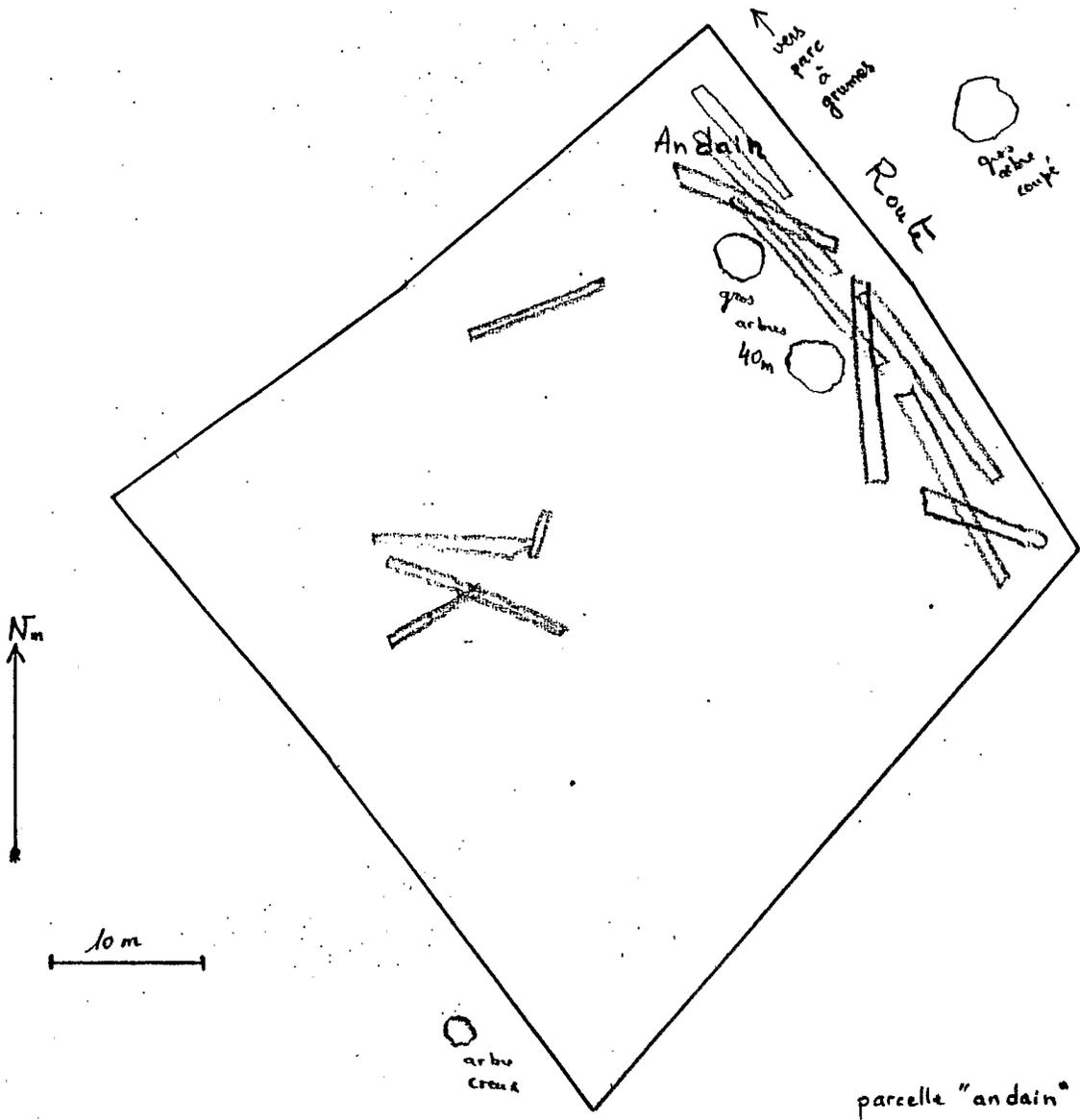


fig 2

